

Montreuil, le 14 avril 2022



**Déclaration liminaire CGT  
CIAS du jeudi 14 avril 2022**

Nous sommes dans une véritable situation d'urgence sur de nombreux sujets que nous allons évoquer brièvement.

Tout d'abord, la guerre en Ukraine et nous vous renvoyons à la déclaration commune CGT-FSU-Solidaires intitulé : Non à la guerre :Retrait immédiat des troupes russes, solidarité avec le peuple Ukrainien, sans oublier ceux qui en Russie et en Biélorussie s'opposent courageusement à la guerre, bravant la répression politique.

Nous sommes dans une véritable situation d'urgence face à la montée l'extrême droite maintenant aux portes du pouvoir !

L'extrême droite se nourrit de la crise démocratique que nous traversons comme elle l'a déjà fait par le passé. La banalisation de ses idées invite à la plus grande vigilance. Aujourd'hui comme hier la CGT combat au nom des valeurs de solidarité et du refus de toutes discriminations.

Nous sommes dans une véritable situation d'urgence le dernier rapport du GIEC nous ordonne de changer nos politiques climatiques dans les meilleurs délais avant le point de non-retour situé aujourd'hui à moins de 3 ans.

Nous sommes dans une véritable situation d'urgence face à la dégradation des conditions de travail et de pouvoir d'achat notamment dans la fonction publique de l'Etat avec dorénavant en plus une inflation galopante depuis plusieurs semaines. Aujourd'hui, la moitié des agents réside en province et pour eux aller au travail coûte cher. C'est une vérité pour la métropole, c'est encore plus criant en outre-mer.

Moins se chauffer, se déplacer à moindre coût deviennent aussi des obligations quotidiennes pour la plupart des agents de la fonction publique de l'Etat.

C'est aussi la restauration inter administrative qui est fortement touchée par la hausse des matières premières. La CGT demande la mise en place rapide d'un dispositif d'aide temporaire pour éviter une augmentation du prix des repas, maintenir une fréquentation déjà anémique et écarter le risque d'une baisse de qualité des plateaux repas.

C'est aussi revoir impérativement et urgemment dans ce contexte l'ensemble des barèmes .Au-delà du rattrapage nécessaire (pas d'augmentation du barème entre 2009 et 2021), l'ensemble des prestations de l'action sociale interministérielle doit être indexé en lien avec l'inflation et donc être revu chaque année (comme la PIM ou l'aide au séjour par exemple).

C'est aussi la situation des pensionnés de la fonction publique de l'Etat, Quelle communication envers les retraités ?.Nous attendons que le GT à ce sujet puisse se mettre en place dans les meilleurs délais.

C'est aussi faire un bilan sur la situation de fonctionnement des SRIAS , constater le besoin d'une Vice-Présidence pour chaque SRIAS, proposition déjà ancienne de la CGT pour pallier la vacance des postes de CASEP et de correspondants administratifs. Alors que nous abordons la dernière année de mandature des présidents de SRIAS, sur ces 3 dernières années, il n'y a pas eu une seule journée où les équipes étaient au complet. L'action sociale ne peut dépendre de la simple disponibilité des PFRH.

Les SRIAS sont aussi des véritables laboratoires pour penser, définir, essayer, expérimenter et ainsi promouvoir des actions qui par le biais du CIAS pourraient se généraliser.

Nous nous réjouissons que ces expériences de terrains puissent être à l'honneur et à l'ordre du jour de ce CIAS notamment dans la prise en compte du handicap dans les prestations de l'action sociale interministérielle et la mise en place du référent handicap.

Nous exigeons aussi de vous une transparence, une confiance qui aujourd'hui ne semblent plus là. Dans le cadre du projet RH, les PFRH ont la consigne de travailler sur la généralisation du recours à un prestataire pour l'instruction des demandes de place en crèches. Ceci est une compétence des SRIAS avec l'appui administratif des PFRH. Généraliser l'externalisation c'est transférer la charge au budget de l'action sociale. Lorsque l'on connaît le succès rencontré par la généralisation de l'outil crèche on peut se demander qui de l'EPR de Flamanville ou de cette usine à gaz sera le premier à fonctionner.

Enfin, le CIAS est l'instance de concertation et de pilotage chargée de proposer les orientations de l'action sociale interministérielle, ce n'est pas une caisse enregistreuse. Les co animateurs ne sont pas là pour simplement passer la parole lors des commissions mais pour être dans la préparation de ces dernières des éléments incontournables et associés à tous les instants.